

## Femmes, développement et idéologie : un cas au Mexique

Marie France Labrecque

Volume 1, Number 2, 1988

Femmes et développement - mythes, réalités, changements

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057515ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057515ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Labrecque, M. (1988). Femmes, développement et idéologie : un cas au Mexique. *Recherches féministes*, 1(2), 53–67. <https://doi.org/10.7202/057515ar>

Article abstract

In 1971, a Federal Law of Agrarian Reform put forward the creation of Agrarian and Industrial Units for Women (UAIM). It has taken almost ten years for this development programme to take off. The formulation of the Law, and the way in which the program was applied by civil servants (male and female) of the ministries show that it was marked by male domination from its very conception. The data illustrating this phenomenon was collected in the rural part of Northern Yucatan and allows us to discuss institutionalized male domination.

## Femmes, développement et idéologie : un cas au Mexique

Marie France Labrecque

Cet article se base sur du matériel recueilli au Mexique, plus précisément au nord de l'état du Yucatán<sup>1</sup>. Mon équipe de recherche et moi-même avons visité une vingtaine d'Unités agricoles et industrielles pour les femmes (que j'appellerai désormais UAIM, de l'abréviation du nom en espagnol); nous avons effectué une étude plus approfondie de six de ces unités de production en résidant quelque trois mois dans autant de communautés. L'étude des UAIM est très certainement significative puisqu'elles sont au nombre de 187 au Yucatán et de 6 461 dans toute la République (FPDZH 1984 : 3, SRA 1984 : s.p.).

Le premier contact avec la UAIM et qui m'a permis de mettre sur pied cette recherche remonte à 1984. Dans un article d'un journal local de Mérida au Yucatán, on vantait les qualités d'une femme paysanne, présidente d'une prospère UAIM avicole. Lors d'une réunion qui regroupait les représentants d'à peu près toutes les instances de l'appareil d'État, cette femme avait affirmé : « Nos familles jouissent d'un mieux-être économique, les liens familiaux se sont resserrés, et la femme participe maintenant au progrès de sa communauté et de l'État » (*Diario de Yucatán*, octobre 1984. Ma traduction).

Dans un même souffle, notre héroïne remerciait la CNC (Confederación Nacional Campesina)\* et la Banrural, deux institutions importantes mais qui n'ont pas la réputation d'être féministes, de l'appui accordé pour la bonne marche de la UAIM. Un discours si positif dans le contexte pessimiste du Mexique en crise ne manqua pas de m'intriguer. De deux choses l'une : ou bien les UAIM fonctionnaient effectivement si bien que l'on se félicitait des succès remportés, ou bien elles allaient si mal que l'on avait mandaté quelqu'un pour en faire l'apologie. Mais chose certaine, l'appareil d'État y était pour quelque chose. L'article de journal m'apprit peu de choses mais je savais au moins à la fin de ma lecture par où commencer ma quête de données.

Je ne mis que quelques heures à me retrouver dans le bureau de la responsable du programme « Femme paysanne » dans les locaux de la Banrural. Cette institution du gouvernement fédéral est une succursale de la Banque nationale de crédit rural mise sur pied pour appuyer financièrement les paysans ne pouvant offrir de garanties foncières pour leurs emprunts plus précisément les *éjidatarios*<sup>2</sup>. En plus d'avoir toutes les qualifications requises, les diplômés nécessaires et, sans aucun doute, les qualités personnelles adéquates pour bien remplir sa tâche, la responsable du programme à cette époque n'était nulle autre que la fille du gouverneur de l'État. Cette information extra-professionnelle sur

---

\*Confederación Nacional Campesina : Confédération nationale paysanne.

une femme peut paraître déloyale surtout venant d'une autre femme mais elle a toute son importance. Au Mexique, en effet, les épouses et parentes des dignitaires et des représentants de l'appareil d'État se sont toujours occupées des femmes, plus particulièrement lorsqu'il n'y avait pas encore tous ces programmes qui ont émergé avec l'Année internationale de la Femme. J'appris très rapidement que la femme paysanne dont je parlais plus haut devait son succès fort certainement à son labeur et à sa détermination mais que l'épouse du gouverneur y était aussi pour quelque chose. En fait, mère et fille s'étaient donné la main pour faire de cette femme la réussite... du gouverneur du Yucatán.

Les rapports de la UAIM avec l'appareil d'État sont certainement aussi intimes qu'une histoire d'amour. Mais c'est une histoire d'amour mexicaine qui se déroule à l'ombre du spectre du machisme, donc du patriarcat dans certains cas, du paternalisme dans d'autres et certainement toujours de la domination masculine.

Les registres sur lesquels s'exprime la domination masculine sont multiples. Dans le cas des UAIM, mon premier contact m'a confrontée à une domination masculine institutionnalisée dans l'appareil d'État. C'est ce type de domination masculine que je veux ici examiner, réservant pour une autre occasion l'examen de la domination masculine personnelle au niveau des communautés.

La domination masculine institutionnalisée est, selon moi, celle qu'exerce l'appareil d'État sur les femmes. Un examen *des a priori* et des législations ayant présidé à la naissance de la UAIM révèle un premier aspect assez impersonnel de cette domination masculine. L'appareil d'État est cependant loin d'être entièrement désincarné : l'entrée en scène des fonctionnaires chargés d'opérationnaliser la UAIM nous montre comment, concrètement, s'exerce cette domination masculine institutionnalisée. En m'attardant sur les rapports qu'entretient l'appareil d'État avec les femmes paysannes j'espère suggérer, contrairement à quelques idées bien incrustées, que les hommes paysans ne sont pas les seuls responsables de la domination masculine dans leur communauté.

Les deux vecteurs principaux de cet article sont la conceptualisation de la UAIM et son opérationnalisation. La conceptualisation de la UAIM au Mexique s'est effectuée dans le contexte plus large des politiques internationales du développement. La toile de fond de l'opérationnalisation encore en cours de la UAIM au Yucatán se confond pour sa part avec la crise de production du henequen. Après une brève identification de la UAIM, et après en avoir décrit les conditions d'existence, nous emprunterons donc tour à tour chacun de ces vecteurs de la conceptualisation et de l'opérationnalisation, vecteurs qui nous permettront d'ailleurs de passer du général au particulier.

## **La UAIM : éléments d'identification**

Trois articles de la Loi fédérale de réforme agraire promulguée en 1971 assurent la création de la UAIM. L'objet principal de cette loi n'est cependant pas la UAIM mais bien l'*ejido*. Il s'agit là d'un type de tenure de terre communale qui, à l'époque moderne, a été mis en place lors de la Réforme agraire, à la suite de la Révolution mexicaine de 1911-1917. Les terres correspondant à l'*ejido* proviennent du démantèlement des grands domaines (haciendas) et elles ne peuvent être vendues ni aliénées. Ces terres sont travaillées collectivement ou in-

dividuellement par les ayants droit de plus de 16 ans. Si, en principe, rien ne s'oppose à ce que les femmes soient *ejidatarias*, c'est-à-dire membres de l'*ejido*, ce n'est généralement pas le cas dans la pratique. Comme le fait remarquer Carmen Diana Deere, les maisonnées sont officiellement considérées comme les bénéficiaires de la réforme agraire (Deere 1985 : 1040). Or qui dit maisonnée, dit chef de famille et qui dit chef de famille, dit « homme ».

Des 480 articles que compte la Loi fédérale de réforme agraire, trois seulement concernent spécifiquement les femmes. C'est dans ces trois articles (103, 104 et 105) que l'on trouve la définition de la UAIM :

1. La UAIM appartient à l'*ejido*;
2. Elle doit rassembler des femmes de la localité, âgées de plus de 16 ans qui ne soient pas déjà éjidataires et qui travaillent collectivement;
3. La UAIM doit pouvoir compter sur une parcelle de l'*ejido*;
4. Son objet est l'établissement d'une grange pour l'agriculture et l'élevage et/ou une industrie rurale;
5. Elle doit assurer des services aux femmes paysannes comme des garderies, des moulins et des centres de couture;
6. Ces services sont destinés à la protection de la femme paysanne (LFRA 1971 : 43; SRA 1984 : sp.).

La UAIM existe donc dans la législation depuis 1971. Cependant il a fallu attendre l'émission de la Loi générale du crédit rural en 1976 pour que la UAIM devienne une personne morale susceptible de recevoir du crédit (LGCR, art. 54, VII) et pour que la production démarre.

La période 1971-1976 correspond donc à la conception légale de la UAIM. La gestation pour sa part durera encore jusqu'en 1979. D'autres conditions allaient devoir converger pour assurer la véritable naissance de la UAIM et son opérationnalisation par des activités concrètes. Avant de considérer ces conditions, mentionnons au moins que les activités auxquelles s'adonneront par la suite les UAIM sont de quatre ordres :

- des activités agricoles proprement dites comme la culture des céréales, des fibres dures, des légumes ou encore des fleurs;
- des activités d'élevage, soit des porcs ou des poulets;
- des activités industrielles comme l'artisanat et la couture;
- des activités de service, principalement les moulins à *nixtamal*<sup>3</sup>.

## **Les conditions générales d'existence des UAIM : le développement**

Pour bien comprendre les conditions générales d'existence des UAIM, il faut examiner le contexte économique, politique et idéologique des années 1970 non seulement au Mexique mais aussi dans le monde. Par la même occasion, on verra que le phénomène de domination masculine institutionnalisée ne caractérise pas seulement l'État mexicain.

Les années 1960-1970 correspondent à la première décennie des Nations Unies pour le développement, décennie fortement marquée par la théorie de la modernisation (voir Tipps 1973 : 203-213 pour plus de détails à ce sujet). Comme

le souligne Yvonne Mignot-Lefebvre, cette époque marque l'apogée de la notion de croissance économique selon laquelle les pays pauvres sont censés rejoindre les pays riches. À cette fin, on vise une augmentation du produit national brut. Ce type d'objectif ne laisse pas de place particulière aux femmes (Mignot-Lefebvre 1985 : 248). Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que l'inclusion des femmes dans la Loi fédérale de réforme agraire au Mexique en 1971 soit restée lettre morte jusqu'en 1979. Quels seront les événements se produisant entre ces deux dates et se traduisant par une ré-activation de la loi ?

Ester Boserup a bien montré que jusqu'au moment de la publication de son livre *Woman's Role in Economic Development*, en 1970, on s'était peu préoccupé des femmes. Même plus, le développement les avait évincées de certaines activités économiques fondamentales. Ce phénomène avait fait dire à d'autres chercheuses que le développement s'effectuait *contre* les femmes (Tinker 1979). Pour comprendre la nature des changements d'une date à l'autre, il faut retourner au contexte des politiques de développement et à la résurgence du mouvement féministe aux États-Unis, soit à l'amendement Percy en 1973 et à l'Année internationale de la femme, proclamée par les Nations Unies en 1975.

L'amendement Percy et le mouvement féministe sont sans aucun doute liés. C'est en effet sous l'influence de ce mouvement qu'en 1973 le Congrès des États-Unis a amendé la loi d'aide extérieure de façon à ce que l'Agence pour le développement international (AID) intègre les femmes au processus de développement (Staudt 1985 : 72).

Pour sa part, l'influence de la Conférence de l'Année internationale de la femme tenue à Mexico en 1975 se traduit au Yucatán par l'organisation par la Secretaria de Reforma Agraria\* de Centres de développement pour les femmes. Des travailleuses sociales dispensaient aux paysannes des cours de cuisine et de couture. La Banque nationale de crédit rural qui, nous allons le voir, jouera un rôle très actif auprès des UAIM, mettait parallèlement sur pied ses propres projets pour les femmes, projets encadrés par des employés de la Banque. Pour sa part, la Secretaria de Agricultura\*\* appuyait les femmes grâce à un système de *Voluntariado Nacional*\*\*\* essentiellement composé d'épouses de hauts fonctionnaires. Tous les projets poursuivaient l'amélioration de la condition des femmes principalement en milieu rural.

Au niveau des politiques de développement, la fin des années 60 marque le déclin des illusions et le passage à des projets de plus modeste envergure. À cette époque au Mexique, on voit l'effondrement de ce qui avait été qualifié de miracle économique. À partir de 1971, le pays se met à importer des denrées alimentaires de base alors qu'il en avait exportées jusque-là (Gelot et Leiner 1976). Le Mexique entre donc dans une crise économique qui allait le transformer en l'un des pays les plus endettés au monde. Afin de contrer quelque peu la tendance, plusieurs programmes sont mis sur pied dont, en 1979, le Système alimentaire mexicain (SAM) qui devait favoriser la production de denrées de base dans le pays même (Musalem Lopez 1981). Ce type de programme concordait tout à fait avec une nouvelle orientation de l'ONU qui, avec l'aide de la Banque

\* Ministère de la réforme agraire.

\*\* Ministère de l'agriculture.

\*\*\* Sorte de système de bénévolat.

mondiale et de l'UNICEF, avait lancé la stratégie de la *satisfaction des besoins essentiels* (Mignot-Lefebvre 1985 : 249). Cette orientation coïncidait *grosso modo* avec l'attention renouvelée que l'on accorderait désormais à la femme dans le développement. Comme l'avaient montré Boserup et d'autres, les femmes justement assuraient en très grande partie la satisfaction de ces besoins essentiels. Ainsi les nouvelles stratégies de développement confèreraient une place souvent centrale aux femmes (Palmer 1977 : 105-106).

Les besoins essentiels sont définis comme suit : une alimentation, un logement et un habillement convenables, certains articles de ménage et d'ameublement, de l'eau véritablement potable, l'évacuation des ordures, des transports publics, des services sanitaires et des possibilités d'instruction (Palmer 1977 : 113). L'approche de la satisfaction des besoins essentiels a favorisé l'émergence et l'application de projets destinés spécifiquement aux femmes. Ainsi, même si elles avaient été conçues en 1971, les UAIM ne se sont opérationnalisées qu'une fois entraînées dans un mouvement plus vaste. À la fin des années 70, toutes les conditions d'existence économique, juridique et idéologique de la UAIM étaient enfin en place.

Les projets spécifiquement destinés aux femmes représentent un progrès réel par rapport à un développement centré auparavant exclusivement sur le Capital et non sur les êtres humains; il n'en demeure cependant pas moins qu'une domination masculine continue d'être véhiculée par la nouvelle orientation. Le statut des projets destinés aux femmes reflète en effet la place secondaire que celles-ci occupent dans la société. Ainsi : « Ces projets, perçus comme des projets de bien-être social ou encore comme des « composantes spéciales » de projets plus larges sont souvent les premiers à tomber en cas de restrictions budgétaires » (Sen et Grown 1985 : 33. Ma traduction).

Le fait qu'en 1978 et en 1984, l'Agence pour le développement international (AID) n'ait consacré que 2% et 4% respectivement de son budget pour les projets destinés aux femmes (Staudt 1985 : 72-73) constitue un autre indice du manque de volonté politique à l'égard des femmes.

Une critique plus sérieuse encore concerne le caractère superficiel, accessoire des projets pour les femmes : « [cette] première version de la stratégie des besoins essentiels [...] n'entre guère dans le détail des effets qui découlent de l'inégalité des échanges entre hommes et femmes » (Palmer 1977 : 114). Les mesures prises par les appareils d'État pour intégrer les femmes au développement économique ne s'attaquent en effet pas aux causes de l'inégalité entre les hommes et les femmes, aux causes structurelles qui plongent leurs racines dans l'histoire, dans la socialisation et dans la société en général. Les projets dirigés spécifiquement vers les femmes se trouvent donc être discriminatoires par inertie. Ils contribuent très subtilement à maintenir la femme « à sa place » tout en l'obligeant à s'adonner à de nouvelles activités. Pour bon nombre de femmes de la campagne, plusieurs projets de développement n'ont pour tout effet que de les faire accéder, comme leurs sœurs des villes et des pays industrialisés, à la double journée de travail.

Dans cette même foulée, on note qu'avant même leur démarrage réel en 1979, les UAIM sont chargées de domination masculine. Les articles mêmes de la Loi fédérale de la réforme agraire placent la UAIM de façon nette, claire et précise dans le contexte de l'*ejido*. Or, l'*ejido* est formé majoritairement sinon

exclusivement d'hommes. D'ailleurs, un témoignage recueilli auprès d'une fonctionnaire de la Secretaria de Reforma Agraria chargée de mettre sur pied les UAIM à cette époque montre les difficultés qu'elle a dû affronter en raison de la composition même de l'Assemblée générale des *ejidatarios*. En effet, cette assemblée constitue l'instance décisionnelle suprême de l'*ejido* et si, dans certains cas, elle accordait son aval à la fondation d'une UAIM, elle se refusait à lui accorder une parcelle de terre qui soit assez rapprochée du village tel que le prévoit l'article 103 de la Loi. De plus, le crédit dont avait besoin la UAIM était émis via la Société des *ejidatarios* qui craignait de s'endetter et qui, par conséquent, refusait son appui aux femmes. Si l'État s'était enfermé dans cette logique en prenant les articles de loi au pied de la lettre, les UAIM n'auraient sans doute jamais vu le jour. Deux documents vinrent ouvrir une brèche dans cette impasse en 1979. La Secretaria de Reforma Agraria et la Banque nationale de crédit rural é mirent un règlement de fonctionnement de la UAIM (SRA 1979) et des normes pour l'attribution du crédit aux femmes paysannes (BNCR 1979), deux mesures qui mettaient fin à la tutelle de la UAIM par l'Assemblée générale des *ejidatarios*.

En nuanciant la loi régissant les UAIM, l'État levait une partie de la domination masculine institutionnalisée. Le processus même du démarrage des UAIM et de leur encadrement n'en sera pas moins jalonné par de la domination à la fois institutionnelle et personnelle. Pour examiner ce processus nous allons déplacer notre regard vers les fonctionnaires de l'appareil d'État qui ont été en contact avec les UAIM. La démarche devient plus spécifique et pour bien comprendre les circonstances, il faut d'abord décrire la situation de crise dans laquelle se trouve la région qui nous intéresse, plus particulièrement celle du henequen au nord du Yucatán.

## **Le contexte des UAIM au Yucatán**

### ***Une redéfinition de la production rurale La diversification agricole***

Les UAIM ont été conçues dans un contexte de crise économique très aiguë. Pour tenter de résoudre cette crise, l'État mettra d'abord à contribution les producteurs plutôt que les productrices en instaurant un programme de diversification agricole destiné aux hommes. Pendant ce temps les femmes devront attendre que leurs UAIM soient activées. L'examen des modalités de la crise nous permettra de mieux cerner comment l'État exerce la domination masculine.

Au Yucatán, la crise généralisée se conjugue à l'état précaire de la culture du henequen dont la production et la productivité ne cessent de diminuer depuis les années 40. Ainsi en 1916, la surface couverte par le henequen était de 192 000 hectares sur lesquels on produisait 201 990 tonnes de fibre — un rendement de 1,05 tonnes par hectare. Aujourd'hui nous retrouvons 121 553 hectares produisant 61 045 tonnes de fibre, une moyenne de 0,5 tonne par hectare (SPP 1983 : 2). Mieux connu sous le nom de sisal dont il constitue une variété, le henequen est une plante à partir de laquelle on obtient de la fibre aux

usages industriels des plus variés, allant de la corde lieuse aux tapis, en passant par les câbles, les cordages et le rembourrage.

La production du henequen est en crise et s'il y a des facteurs internes l'expliquant, il faut tenir également compte de la situation de cette fibre sur le marché mondial. À ce niveau, on constate que les exportations de fibre par les pays producteurs ont considérablement diminué à la suite d'une baisse de la demande de l'ordre de 32% entre 1979 et 1982 (BCRP 1985 : 2). La crise mondiale, la baisse des prix des fibres synthétiques et les innovations technologiques dans la machinerie agricole pour les récoltes de céréales (utilisant jusque-là de la corde lieuse) sont responsables de la demande moins pressante pour la fibre naturelle dont celle de henequen (SPP 1983 : s.p.). En 1979, le Yucatán exportait 54 160 tonnes de fibre et, en 1982, il ne s'agissait plus que de 30 238 tonnes, une baisse de 44%, encore plus importante que celle encaissée par l'ensemble des pays exportateurs de fibre.

Quant à eux, les prix de la fibre subissent une chute persistante depuis 1970 sur le marché mondial et ce jusqu'à tout récemment (BCRP 1985 : 3). La valeur des ventes de fibre a quintuplé en raison du processus inflationniste et de la dévaluation du peso au Mexique. Cependant, l'augmentation de la valeur demeure de 30% en-dessous de l'indice national des prix aux producteurs; cela signifie que la situation du Mexique se détériore par rapport aux autres pays exportateurs tant par le volume d'exportation de la fibre que par les revenus tirés de l'opération.

En somme, les revenus que le pays tire de la fibre de henequen ont constamment diminué, du moins au cours de la dernière décennie. Par contre, pendant la même période, soit de 1970 à 1980, la population de la région henequenera — pour ne prendre que cette variable — est passée de 274 217 à 335 308 habitants, une augmentation de 22%. Dans le même laps de temps, la population de l'état du Yucatán connaissait une hausse de 40% alors que celle de la ville de Mérida, la capitale de l'état et principal pôle économique, s'accroissait dans une proportion de 75% (BCRP 1983 : 19).

Comme le suggèrent fortement ces chiffres, un problème d'émigration de la population des zones rurales (comme l'est la zone henequenera) vers les villes semble exister. La population de la région henequenera est peu scolarisée et la main-d'œuvre migrante n'est pas spécialisée. Elle est absorbée très partiellement par le secteur des services, l'infrastructure industrielle étant peu développée. Dans le contexte général du sous-développement, l'offensive de l'État depuis 1978 est double. D'une part, il s'agit d'améliorer les rendements du henequen dont les prix sur le marché mondial sont toujours susceptibles de changer; l'histoire le prouve, les prix ont toujours fluctué<sup>4</sup>. D'autre part, il faut retenir les populations rurales à la campagne et enrayer le mouvement migratoire.

La première opération — améliorer les rendements du henequen — exige une décroissance des coûts de production. Cette exigence a entraîné une mesure apparemment contradictoire avec le contrôle de l'émigration vers les villes, soit celle de diminuer le nombre de producteurs se consacrant à cette culture. Ainsi, de 1979 à 1982, l'État a pris des mesures concrètes pour faire passer le nombre d'*ejidatarios* travaillant dans le henequen de 81 873 à 56 978, une diminution de 30% (SPP 1983 : 7). Rappelons que par l'intermédiaire du ministère de la Réforme agraire et de la Banque nationale de crédit rural, l'État

encadre une grande partie de la production du henequen sur les terres collectives que sont les *ejidos*. La transformation du produit et la commercialisation sont contrôlées par un autre organisme étatique qui s'appelle Cordemex. L'État a une mainmise presque totale sur le henequen. Les mesures compensatoires ne peuvent donc être prises que par lui.

En 1978, un vaste programme de diversification agricole, dans l'élevage et agro-industrielle est mis sur pied par l'État mexicain pour, d'une part, absorber la main-d'œuvre expulsée du travail du henequen et d'autre part tenter de combler des besoins essentiels de la population en denrées de base. Ce programme comprend la fructiculture, l'élevage des porcs, des poulets, des abeilles, la collecte du combustible qu'est le coprah; le programme entreprend également la mise sur pied de complexes de défibrage du henequen, d'exploitation du sel marin, d'ateliers d'artisanat, de moulins à tortillas, etc. (SPP 1983 : s.p.). Ces programmes constituent donc le second volet de l'offensive de l'État pour enrayer la crise spécifique de la production du henequen au Yucatán.

Comme nous l'avons vu, la UAIM existait au moins en principe avant ce train de mesures prises par l'État. Cependant, ce n'est qu'une fois ré-interprétée dans le contexte de la diversification agro-industrielle d'abord et avant tout destinée aux producteurs masculins que la UAIM a pu revêtir une forme concrète. En fait, en 1971, la UAIM proposait déjà en quelque sorte la diversification. Encore fallait-il que le principe même soit assimilé par les producteurs pour eux-mêmes avant qu'ils ne l'acceptent pour leurs épouses ou pour leurs filles.

### **Une redéfinition du travail des femmes**

La UAIM introduit d'emblée un concept relativement nouveau dans les campagnes. Ce concept n'est pas celui du travail féminin car la division sexuelle du travail domestique tant au niveau de la reproduction de la force de travail que de son maintien échoit aux femmes. Historiquement les femmes paysannes du Yucatán ont déjà servi de main-d'œuvre captive aux colonisateurs, depuis la Conquête, avec le système des *encomiendas*, jusqu'à l'indépendance mexicaine : en effet, tant que l'utilisation de l'argent ne fut pas généralisée, les Indiens devaient payer leur tribut en tissus de coton que les Espagnols trouvaient à écouler en Europe. Comme le dit une auteure qui a traité du sujet : « C'est ainsi que s'est forgée la chaîne qui attacherait les femmes à leur métier pendant trois siècles » (Garcia et Castilla 1980 : 51. Ma traduction). En fait, les Indiens réussissaient à payer le tribut grâce à leur épouse, à leur mère et à leurs filles. L'histoire ne le mentionne malheureusement pas souvent.

Lors de la généralisation du henequen sous le système des haciendas, la division sexuelle semble avoir été rigide bien qu'encore une fois les données l'attestant sont rares. Hommes et femmes étaient dans une relation de dépendance par rapport à l'hacendado qui, à la limite, avait tous les pouvoirs sur eux. Les hommes effectuaient le travail du henequen et les femmes étaient affectées à la confection des tortillas pour les travailleurs. Les hacendados organisaient les mariages et on peut supposer qu'un travailleur marié avait plus de facilité à remplir son quota de travail puisqu'il pouvait mettre à contribution la main-d'œuvre familiale. Un témoignage recueilli récemment auprès d'une femme de soixante ans montre qu'en l'absence de garçons pour aider le père, la petite

fille l'accompagnait. Ainsi, il apparaît plausible que, malgré que le travail du henequen soit généralement réservé aux hommes, certaines femmes aient été et soient encore socialisées très jeunes dans ce domaine. Le travail de sarclage des champs de henequen et des milpas (parcelle de terre sur laquelle le paysan sème du maïs et des légumes) semble être indifféremment le fait des hommes et des femmes de tous âges. Il n'est pas rare aujourd'hui qu'une femme se charge d'à peu près toutes les étapes de l'exploitation de la milpa (sauf la préparation du terrain) en l'absence de son mari parti travailler à la ville. Enfin, les femmes vont souvent chercher le bois pour la cuisine, opération qui requiert à la fois force et endurance. En plus du travail agricole non rémunéré, les femmes s'adonnent à plusieurs autres sortes de travaux spécialisés pour le compte de leur famille comme la couture, la broderie, le petit élevage, l'ourdissage des hamacs; elles sont aussi « priuses » et sages-femmes, ces derniers métiers se faisant néanmoins sur une base individuelle et étant rémunérés.

À défaut de véhiculer un concept nouveau pour le milieu que serait le travail féminin, la UAIM introduit une façon différente de travailler. En effet désormais, les femmes des UAIM travaillent soit à la maison ou en dehors de celle-ci selon le cas mais, toujours, elles évoluent au sein d'une unité qui est à la fois différente de l'unité familiale de travail et collective.

Indépendamment des activités auxquelles se livre une UAIM particulière, son fonctionnement est régi par une série de règlements et de statuts similaires à ceux des coopératives. En 1979 en effet, le ministère de la Réforme agraire, de concert avec la Banque internationale de crédit rural, émettait ces règlements. Ceux-ci comprennent 90 articles qui vont des modalités immédiates de fondation de la UAIM, de sa structure interne, de l'obtention du crédit jusqu'aux sanctions et à la dissolution (SRA et BNCR 1979).

L'application de tous ces règlements et normes requiert des connaissances qui dépassent largement l'expérience préalable des femmes dans les zones rurales. Ainsi un certain nombre de cadres et de fonctionnaires des institutions-clés seront, dès 1979, affectés à l'encadrement des UAIM. Or, au Mexique en général et au Yucatán en particulier, il faut souligner que l'État a une grande expérience dans le domaine de la supervision. Depuis l'époque de la réforme agraire appliquée sous le président Cárdenas (1936-1940), une armée d'ingénieurs, de techniciens et de surveillants s'est insérée entre les travailleurs de l'*ejido* henequenero et l'État proprement dit. À la faveur de circonstances historiques que plusieurs auteurs ont étudiées (Betancourt 1953; Menendez 1964), cette couche de fonctionnaires a véritablement assumé la direction du procès de production, direction qui, normalement, devait et doit demeurer entre les mains de l'Assemblée générale des *ejidatarios*. Les témoignages suivants non seulement révèlent cet aspect du processus de décision mais aussi le ressentiment des travailleurs devant cette situation :

Aujourd'hui les *ejidatarios* d'ici dépendent de la Banque rurale de crédit. Ceux de la Banque nous conseillent, ils font l'administration du henequen, ses comptes. Ils nous donnent le crédit. Comme c'est la Banque qui nous donne le crédit, elle nous renvoie ses propres inspecteurs. On dit que le henequen appartient aux *ejidatarios* mais ce n'est pas vrai parce que ce sont les autres qui décident (*Ejidatario* du village de Baca).

... les *ejidatarios* n'ont rien à dire (*Ejidatario* du village de Baca).

Malgré les résistances des *ejidatarios*, ce déplacement du contrôle du procès de production s'est élargi en système, système qui s'est étendu à d'autres secteurs que le secteur henequenero, notamment à la UAIM. Ce qui est paternalisme dans le cas des rapports entre l'État et les *ejidatarios*, risque de se doubler de domination masculine lorsqu'il s'exerce à l'endroit des femmes de la UAIM. Un coup d'œil au type de relation établie entre les fonctionnaires et ces femmes contribuera à éclaircir ce point particulier.

## La domination masculine institutionnalisée

Comme nous l'avons vu un peu plus haut, les paysannes du Yucatán ont fait l'objet de projets spécifiques depuis au moins 1975. Cependant, ces derniers semblent avoir eu un caractère ponctuel et les témoignages recueillis montrent que leur orientation relève de l'approche de la science domestique mieux connue sous l'expression « home economics ». Des travailleuses sociales issues des divers ministères concernés par la paysannerie allaient dans les communautés enseigner la cuisine, la couture et la broderie, non pas que les femmes ne s'y adonnaient pas déjà mais elles le faisaient d'une façon non conforme aux idéaux occidentaux. Plusieurs chercheuses ont critiqué l'approches des « home economics ». Ainsi Barbara Rogers dans un livre au titre fort à propos de *The Domestication of Women* affirme : « La caractéristique principale de [cette] approche [...] est d'appliquer un concept occidental de domesticité au Tiers-Monde sans tenter de comprendre le travail [des femmes] dans d'autres contextes que le contexte domestique » (Rogers 1980 : 86. Ma traduction).

Les programmes destinés aux femmes des zones rurales au Yucatán entre 1975 et 1978 semblent avoir été de faible envergure. Ils se caractérisaient par leur caractère éclaté et leur manque de continuité. Les moyens matériels mis à la disposition des intervenantes demeuraient modestes. La plupart du temps, elles devaient voyager en autobus et résider dans un local désaffecté de la communauté. Elles dépendaient également de la bonne volonté des populations pour leurs repas.

Certaines femmes des campagnes se sont néanmoins familiarisées avec la problématique des programmes gouvernementaux, ce qui faciliterait ultérieurement leur recrutement pour faire partie d'une UAIM. Dès que les UAIM sont devenues éligibles au crédit en 1979, une vaste offensive fut menée par le ministère de la Réforme agraire auprès des communautés. Lorsque questionnées à ce sujet, toutes les femmes nous ont signalé qu'un jour, des représentants de la « Réforme agraire » et de la « Banque » sont venus dans leur communauté et ont fait une assemblée au cours de laquelle ils ont dit que le président de la République avait décrété l'existence des UAIM. Alors, si le président en avait décidé ainsi... Un haut fonctionnaire du ministère de la Réforme agraire, lors d'une entrevue qu'il m'accordait, a employé l'expression « mode de pénétration » pour m'expliquer comment on avait convaincu les femmes de se constituer en UAIM. Outre le fait de compter sur des femmes déjà connues des travailleuses sociales, on espérait que les autorités communautaires (des hommes) aideraient à repérer des éléments susceptibles de s'intéresser à cette organisation. La diversification agricole étant déjà commencée avec les producteurs, on voulait également que ces derniers, en tant que membres d'unités agricoles organisées

(comme une porcherie, une étable, une unité d'horticulture ou une unité d'élevage), en parlent à leur épouse. La UAIM est bel et bien née de l'*ejido* auquel, par certains traits, elle ressemble non pas comme une fille à son père mais bien comme Ève à Adam de qui, si on croit la Bible, elle ne serait qu'une malheureuse excroissance.

C'est d'abord un sentiment de crainte qui préside aux premiers balbutiements des UAIM. On manque de familiarité avec les procédures qui permettront d'élire un comité d'administration, un comité de vigilance et des suppléantes à tous les postes précédents. Plusieurs femmes ne parlent que très peu l'espagnol ou pas du tout, la langue couramment utilisée étant le maya yucatéque. Les fonctionnaires pour leur part ne parlent que rarement le maya. Ainsi l'une d'entre elles me dit :

Je comprends le maya mais cela m'est très difficile de le parler. Pendant les réunions avec les UAIM, je dis aux femmes de parler la langue dans laquelle elles se sentent le plus à l'aise parce qu'à force de les écouter je les comprends. J'ai quand même pris un petit cours de maya et j'ai lu sur les Mayas en général.

Les membres du comité d'administration doivent en conséquence parler l'espagnol, savoir lire, écrire et compter, ce qui est encore assez rare chez les femmes de plus de 16 ans à la campagne. Ainsi, la majorité des 26 membres d'une des UAIM étudiées n'ont pas plus de deux années de scolarité. Seulement cinq avaient récemment complété leur cours primaire grâce aux cours pour adultes. Les lacunes dans la scolarisation rendent l'ensemble de ces femmes encore plus dépendantes des fonctionnaires.

La définition des UAIM, le recrutement des femmes et la constitution du groupe lui-même dépendent donc du ministère de la Réforme agraire. Puisque sans crédit, aucune production ne serait possible, la Banque de crédit rural ou Banrural intervient presque simultanément. À l'origine, les UAIM relevaient du Bureau de promotion des services sociaux de la Banrural ce qui est éloquent sur le statut qu'elles pouvaient avoir. Au moment de l'enquête, elles dépendaient du programme « Femme paysanne » qui, en plus des UAIM, comprend des UEEE (Unités d'exploitation économique éjidale) et autres formes similaires de regroupement pour les femmes. Ce programme fait maintenant partie du département de supervision auquel appartiennent ces inspecteurs dont nous disions plus haut qu'ils contrôlent le procès de production du henequen dans les *ejidos*. Le programme « Femme paysanne » est dirigé par un « chef de programme » (masculin) ayant deux superviseuses sous ses ordres immédiats qui se répartissent la supervision hebdomadaire de la moitié des UAIM chacune. La Banrural a neuf succursales dans la région henequenera et de chacune dépend un certain nombre d'*ejidos* et de UAIM. Dans chacune de ces succursales se trouve un responsable de zone (en fait sept hommes et deux femmes) qui doit encadrer les relations administratives immédiates des UAIM avec la succursale. En plus de ce personnel, on retrouve, dans les succursales toujours, des techniciens (vétérinaires, agronomes, etc.) qui doivent superviser le procès technique du travail dans les UAIM où on élève des porcs, des poulets et où on pratique l'horticulture. La majorité de ces fonctionnaires sont des hommes et une observation systématique dans six villages différents a clairement fait ressortir que leur intervention table sur des rapports d'autorité à la fois

institutionnels et personnels. À une exception près, les fonctionnaires féminines utilisent le même modèle et concourent elles aussi à l'exercice d'une domination masculine.

Le rythme avec lequel s'exerce cette domination est soutenu. Dans une même semaine, une UAIM reçoit normalement la visite de supervision de pas moins de trois personnes de la Banrural et du ministère de la Réforme agraire. Sept autres instances sont concernées par le « bien-être » de la UAIM et sont susceptibles d'envoyer d'occasionnels inspecteurs; il s'agit du ministère de l'Agriculture et d'autres organismes para-étatiques dont les responsabilités vont de la promotion de fertilisants à celle du régime national d'assurance sur la vie. C'est donc un euphémisme que de dire que la UAIM est bien encadrée. Certains jours, me disait la présidente d'une UAIM étudiée, elle ne savait plus où donner de la tête avec le roulement des visiteurs. À tout cela évidemment s'ajoutaient, au moment du témoignage, les anthropologues de l'équipe.

L'ensemble du procès de production est ainsi étroitement contrôlé par l'État. On peut se demander quelle place est véritablement laissée aux femmes dans cette caricature de projet de développement.

## Conclusion

Le paternalisme de l'appareil d'État à l'endroit des femmes faisant partie des UAIM se double d'une domination masculine institutionnalisée, institutionnalisée parce que son exercice est indépendant du sexe des personnes qui s'en font le relais. Au-delà de leurs qualités et de leurs défauts personnels, les fonctionnaires de cet appareil d'État ne font que traduire dans la pratique les biais déjà contenus dans la législation.

Si on examinait maintenant, comme il serait logique de le faire, la domination masculine personnelle que les hommes exercent sur les femmes au niveau communautaire et familial, on verrait que l'appareil d'État s'appuie sur des modèles avec lesquels les populations locales sont déjà familières. Ces modèles servent non seulement d'appui à l'appareil d'État mais ce dernier les reproduit en les élargissant, en leur donnant un statut institutionnel.

Malgré ce sombre tableau, on s'en voudrait de terminer sur une note pessimiste. Même si la subordination accrue des femmes constitue un risque réel de l'introduction des UAIM, rien n'indique que la partie soit entièrement jouée. Les femmes s'habituent en effet à travailler sur de nouvelles bases collectives; elles pourraient tout aussi bien apprendre à résister ensemble.

*Marie France Labrecque  
Département d'anthropologie  
Université Laval*

---

### Notes

1. La recherche à laquelle il est fait référence dans cet article a pu se dérouler grâce à des subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC) et du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) en 1986-1987 et 1987-1988. La rédaction de cet article a été effectuée après la première étape de collecte des données sur le terrain en 1986. Une première version de cet article a été présentée dans l'atelier « Femmes et développement » lors de la réunion annuelle de l'Association canadienne des études latino-américaines et caraïbes (ACELAC) en octobre 1986 à Montréal.
2. Les *ejidatarios* sont des bénéficiaires de la réforme agraire. Ils travaillent dans des *ejidos*. La définition de cette forme particulière de tenure de terre sera fournie un peu plus loin dans le texte. Les *ejidatarios* ne bénéficient que de l'usufruit des terres sur lesquelles ils travaillent. Ils ne peuvent donc offrir de terre en garantie pour des prêts à la production et l'État a dû créer une banque spéciale parallèlement à la mise sur pied de l'*ejido*, banque spécifiquement destinée au crédit agricole.
3. Le *nixtamal* provient de l'ébullition des grains de maïs dans une eau de chaux. De la mouture du *nixtamal* provient la *masa*, pâte avec laquelle on confectionne la *tortilla*. Celle-ci est une sorte de crêpe qui, une fois cuite, accompagne tous les repas. Le processus séparant le *nixtamal* de la *tortilla* s'engage sur une base quotidienne et constitue une tâche ménagère que l'on peut considérer comme très lourde. Les moulins à *nixtamal* sont venus alléger considérablement ce processus. Avec la *masa* ainsi obtenue, les femmes peuvent confectionner leurs *tortillas* manuellement ou encore, là où le service est accessible, avoir recours à la *maquiladora*, sorte de machine qui les fabrique. Moulins à *nixtamal* et *maquiladoras* sont mus à l'électricité ou à l'essence et il faut évidemment payer pour y faire transformer le maïs. Le temps épargné est considérable. Cependant, comme les installations sont peu nombreuses dans chacune des communautés, les femmes auront à faire la queue si elles ne s'y font pas remplacer par un autre membre de la maisonnée.
4. Je reconstitue cette histoire dans ma thèse de doctorat (Labrecque 1982).

### Références

- BCRP (Banco de Crédito Rural Peninsular)
- 1983 *Análisis comparativo de la información contenida en los censos de población de 1970 y 1980*. Departamento de Estudios Especiales. Ms.
- 1985 *Tendencias recientes y perspectivas de la agroindustria henequenera en Yucatán*. Documento interno de discusión. Ms.
- BETANCOURT, P. Antonio
- 1953 *Revoluciones y crisis en la Economía de Yucatán*. Mérida.
- BNCR (Banco Nacional de Crédito Rural)
- 1979 *Normas para el otorgamiento de crédito a la mujer campesina*. Subdirección de crédito.
- BOSERUP, Ester
- 1983 *La femme face au développement économique*. Paris, P.U.F.
- DEERE, Carmen Diana
- 1985 « Rural Women and State Policy : The Latin American Reform Experience », *World Development*, 13, 9 : 1037-1053.

FPDZH (Fideicomiso para el Desarrollo de la Zona Henequenera)

- 1984 *Análisis sobre la situación en que se encuentran las unidades agrícolas industriales para la mujer*. Sub-gerencia de operación, Departamento de Organización, Ms., 39 p.

GAMAS, Torruco

- 1984 *Soberanía Alimentaria y Desarrollo Rural Integral, prioridades del Sistema Banrural*. Banco de Crédito Rural Peninsular. S.A., Departamento de Comunicación Social, Mérida.

GARCIA, Alejandra et Beatriz CASTILLA

- 1980 « El Yucatán colonial : mujeres, telares y paties », *Yucatán : Historia y Economía*, Año 4, 20 : 46-66.

GELOT, Didier et A. LEINER

- 1976 « Rôle de l'agriculture dans le processus d'accumulation capitaliste au Mexique, dans la phase dite de développement stabilisateur (1955-1970), et analyse de la crise actuelle du modèle d'accumulation au niveau du secteur agricole (1970-1975) », *Critiques de l'économie politique*, 24-25 : 119-140.

LFRA

- 1971 *Ley Federal de Reforma Agraria*

LGCR

- 1976 *Ley General de Crédito Rural*

LABRECQUE, Marie France

- 1982 *From Peasantry to Proletariat : The Rural Proletariat in the Henequenera Region of Yucatán, Mexico*. Ph. D. Dissertation, City University of New York.

MENENDEZ, R. Mario

- 1964 *Yucatán o el genocidio*. Fondo de Cultura popular, México.

MIGNOT-LEFEBVRE, Yvonne

- 1985 « Les femmes dans l'économie, de l'invisibilité à de nouveaux modes d'organisation », *Revue Tiers-Monde*, XXVI, 102 : 247-260.

MUSALEM LOPEZ, O.

- 1981 « Voyage au pays de l'utopie rustique : le Mexique paysan », *Amérique latine*, 7 : 15-19.

PALMER, Ingrid

- 1977 « La place des femmes dans une stratégie de développement rural axée sur les besoins essentiels », *Revue internationale du travail*, 115, 1 : 105-116.

ROGERS, Barbara

- 1980 *The Domestication of Women : Discrimination in Developing Societies*. London and New York : Tavistock Publications.

SEN, Gita and Caren GROWN

- 1985 *Development, Crises, and Alternative Visions : Third World Women's Perspectives*. Norway : DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era).

SRA (Secretaría de Reforma Agraria)

1984 *Manual Unico para la Constitución, Registro y Operación de la Unidad Agrícola Industrial para la Mujer*. Subsecretaría de Organización Agraria. Ms.

SRA et BNCR (Secretaría de Reforma Agraria y Banco Nacional de Crédito Rural)

1979 *Convocatoria, Acta constitutiva y Reglamento de Funcionamiento de la Unidad Agrícola Industrial para la Mujer*. Oficina de promoción de Servicios sociales.

SPP (Secretaría de Programación y Presupuesto)

1983 *Zona Henequenera. Documento interno de Discusión*. SPP Delegación, Yucatán. Ms.

STAUDT, Kathleen

1985 « Policy strategies at the End of the Decade », *Africa Report* (March-April) : 71-75.

TINKER, Irene

1979 « Le développement contre les femmes », *Questions féministes*, 6 : 67-86.

TIPPS, Dean C.

1973 « Modernization Theory and the Comparative Study of Societies : A Critical Perspective », *Comparative Studies in Society and History*, 15, 2 : 199-226.

VIDALES, Susana

1980 « Ni Madres Abnegadas, ni Adelitas », *Crítica de la Economía Política*, edición latino americana nos 14/15, *La Mujer, trabajo y política* : 241-281.